



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

Comité local de Nanterre, 27 rue Sadi Carnot, 92000 Nanterre

06 31 82 20 85

nanterre@mrp.fr

Les suites de la mort de Nahel mettent en évidence une aggravation de la contagion de l'extrême-droite

Contribution du bureau du comité local du MRAP de Nanterre

12 juillet 2023

Henri NAEJUS, Sophie DOUR, Jean-Pierre RAOULT

Le comité local du MRAP de Nanterre est bien évidemment fortement concerné par les événements qui ont suivi la mort du jeune Nahel, tué par un policier à Nanterre, et par la manière dont ceux-ci ont été traités par les autorités et par les médias. On trouve en cette tragique circonstance de nombreuses caractéristiques susceptibles de stimuler la réflexion dans le MRAP : désarroi des habitants, notamment les jeunes, dans un contexte discriminatoire ; comportement des forces de l'ordre, que ce soit en intervention sur le terrain ou dans le cadrage des actions qui leur sont assignées ; exploitation politique de ces événements dans un sens de mépris des populations concernées et de réclamation de plus de sévérité policière et judiciaire ; présentation des faits souvent tendancieuse par certains médias ...

Dans cette contribution nous nous attacherons uniquement à considérer l'éclairage de cette actualité fourni par un passage du texte d'orientation adopté par le congrès du MRAP le 28 novembre 2021, au sein de sa section 1.2. : *La propagation des idées racistes et discriminatoires dans un contexte politique nocif.*

Voici ce passage :

L'offensive idéologique de l'extrême-droite et sa percée électorale, quoique contenue lors des derniers scrutins, ont rendu "acceptables" des opinions hier unanimement condamnées.

...

Les digues sont rompues qui décrédibilisaient la parole de l'extrême-droite fascisante, autoritaire, xénophobe, homophobe et sexiste. La reprise et la banalisation de ses idées taraudent toutes les couches de notre société ; leur

audience est un danger pour les valeurs républicaines et la République elle-même.

Des médias se complaisent dans l'audience, génératrice d'audimat, fournie à des propagandistes de haine, tels Eric Zemmour, que n'arrêtent pas les poursuites à leur encontre, aux aboutissements réels mais encore trop souvent insuffisants.

Pour pertinent qu'ait été ce texte en novembre 2021, il y a tout lieu de penser que nous ne l'adopterions plus sous cette forme en juillet 2023.

L'expression « *quoique contenue lors des derniers scrutins* », appliquée à « *la percée électorale de l'extrême-droite* », est démentie par les résultats électoraux des élections du printemps 2022, présidentielle et, surtout, législative.

Et nous mettrions sans doute plus fortement l'accent sur les manifestations concrètes de la manière dont « *les digues ont été rompues* ».

A cet égard, pour poursuivre la métaphore des digues, on peut relever non seulement la montée des eaux dans des zones déjà considérées comme inondables, mais aussi l'envahissement de régions nouvelles.

Du premier type est par exemple l'accroissement de la violence des termes et de la gravité de la distorsion de la réalité dans les discours, de plus en plus outrés et décomplexés, de ténors politiques déjà connus pour leur positionnement extrême, appartenant au RN ou idéologiquement proches de lui, tels Zemmour, avec en particulier ses contrevérités statistiques et historiques, ou le maire de Perpignan, Louis Alliot, qui a osé attribuer à une esplanade dans sa ville le nom du leader OAS Pierre Sergent. La vigilance du MRAP et de ses comités locaux est grande face à de telles dérives et nous sommes bien armés pour continuer à y donner corps.

Mais il est un second type d'évolution, auquel nous devons prendre garde et qu'il nous faut analyser et dénoncer avec une force accrue. Ce tous ces cas où des affirmations et des modes de pensée et d'expression typiques de l'extrême-droite se retrouvent dans des espaces, en particulier - mais pas seulement - marqués à droite, où l'on n'était pas habitué à voir de telles outrances.

On pourrait fournir de nombreux exemples, de plus en plus fréquents ces derniers mois, de tels franchissements de frontières. Ceux que nous allons donner relèvent de l'actualité immédiate, liée à la mort de Nahel et à ses suites.

Nous citerons d'abord le fait que le syndicat UNSA Police a rejoint le syndicat ALLIANCE, qu'on sait gangrené par l'extrême-droite, pour publier un communiqué commun que, dans AOC (Analyse, Opinion, Critique), le 10

juillet, Didier Fassin a analysé dans un article titré « *La police contre la République ?* », dont voici l'introduction :

Deux grands syndicats, Alliance et Unsa-Police, qui représentent plus de la moitié des policiers, publient, dans un contexte de désordres, un communiqué commun dans lequel ils se déclarent « en guerre » contre des jeunes qu'ils appellent des « nuisibles » qu'il faut « mettre hors d'état de nuire » et annoncent qu'ils vont entrer « en résistance » si le gouvernement ne met pas en œuvre des « mesures concrètes » consistant à élargir encore leurs prérogatives, à leur assurer une protection judiciaire plus étendue et à exiger de la justice plus de sévérité à l'encontre des auteurs de troubles.

(texte intégral accessible par <https://nanterre.mrap.fr/spip.php?article8>)

Un autre exemple est fourni par le succès de la cagnotte « Soutien pour la famille du policier de Nanterre » qui, en quelques jours, avant d'être suspendue à la suite du tollé qu'elle avait suscité, avait recueilli plus de 1,6 millions d'euros, provenant de 76 000 souscripteurs. Cette action a été au départ une initiative de Jean Messiha, membre de « Reconquête » après avoir été au RN, mais elle a rassemblé bien au-delà du public usuel de ces mouvements. C'est ce qui est analysé dans un article de l'Express, cette semaine, titré : « *Cagnotte pour la famille du policier de Nanterre : le profil surprenant des donateurs* ».

On y lit :

Selon Jean-Yves Camus, chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris) et spécialiste de l'extrême droite, "il y a de manière évidente des proches de partis d'extrême droite dans les participants à cette cagnotte, mais pas seulement". Selon lui, les donateurs appartiennent ainsi "à un cercle bien plus large" que les seuls adhérents à ces partis. "Spontanément, certains citoyens se sont reconnus dans une conception de la société selon laquelle la police aura toujours raison. Il faut rappeler qu'il existe une sacralisation de la police ou de l'armée, peu importe la teneur des faits, qui n'est pas l'unique monopole de l'extrême droite", résume-t-il.

(texte intégral accessible par <https://nanterre.mrap.fr/spip.php?article11>)

Depuis qu'il a pris la tête de LR en décembre 2022, Éric Ciotti ne se contente pas de s'aligner sur le RN ; il s'attache même à convaincre qu'il peut aller plus loin que lui. C'est le sens d'un article paru dans Libération le 4 juillet, titré *Sur la police, Éric Ciotti un cran au-dessus du Rassemblement national*.

En voici deux extraits.

Six jours après la mort de Nahel à Nanterre et une nouvelle nuit de tensions, plus calme que les précédentes, le patron du parti Les Républicains, Eric Ciotti, qui a déclaré «Nos policiers et nos gendarmes ont tenu la République face aux barbares», n'entend pas redescendre dans la surenchère verbale. Invité lundi 3 juillet de LCI, le député des Alpes-Maritimes a réaffirmé son soutien sans ambages aux forces de l'ordre. Face aux dégradations, incendies et pillages commis dans plusieurs villes de France, Ciotti et ses troupes ne veulent pas se laisser déborder par l'extrême droite sur le créneau de l'ordre public. « Ils se sont attaqués à la République », a ainsi lancé le chef du parti, en parlant des émeutiers, principalement des jeunes mineurs, « parfois même des « des enfants de 12-13 ans », comme a précisé lundi le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, lors d'un déplacement à Reims.

et

Après avoir abattu la carte sécuritaire, en réclamant, deux jours après le drame, et de concert avec Eric Zemmour, le déclenchement de l'état d'urgence, la droite investit maintenant le champ judiciaire. Et cogne fort, plus fort même que l'extrême droite. Dimanche, Ciotti a ainsi sorti de son chapeau la déchéance de nationalité pour les personnes mises en cause dans les violences urbaines.

(texte intégral accessible par <https://nanterre.mrap.fr/spip.php?article12>)

Dans la même veine on trouve les déclarations sur France Info du leader LR au Sénat, Bruno Retailleau, qui pour sa part reprend la contestation, chère à l'extrême-droite, de la « vraie » qualité de Français de jeunes pourtant détenteurs de la nationalité française.

Dans l'analyse de cette émission fournie sur le site internet de France Info, titrée : *Violences urbaines : Bien sûr que si, il y a un lien avec l'immigration, assure le chef de file des Républicains au Sénat Bruno Retailleau* »,

on lit :

"Quand j'entends Gérard Darmanin, hier à l'Assemblée nationale, dire qu'il n'y a pas de lien entre ces événements et l'immigration, bien sûr que si", assure le président du groupe Les Républicains (LR) au Sénat, Bruno Retailleau, mercredi 5 juillet sur France Info. Le ministre de l'Intérieur avait en effet déclaré mardi 4 juillet, en réponse à l'intervention d'un député du Rassemblement national, que le problème posé par les émeutes était celui des "jeunes délinquants" et "pas des étrangers", Gérard Darmanin avait fait valoir que "moins de 10% des interpellés était étrangers" et "90% français".

"Certes, ce sont des Français, mais ce sont des Français par leur identité", estime en retour le chef de file des sénateurs LR. "Malheureusement pour la deuxième, la troisième génération, il y a comme une sorte de régression vers les origines ethniques", avance-t-il. "C'est ça qui doit nous questionner" et "je pense qu'on a une part de responsabilité", juge-t-il.

(texte intégral accessible par <https://nanterre.mrap.fr/spip.php?article14>)

On pourrait fournir bien d'autres exemples.

Reprenons l'allégorie de la rupture des digues : face à une telle inondation, l'une des missions du MRAP est de fournir des bases de connaissance et de commentaires, sur lesquelles bâtir ses propres analyses et élaborer l'évolution de son action pour prendre en compte les transformations du contexte dans lequel elle s'inscrit.

Notre texte se veut une amorce en ce sens. Ainsi les quatre articles cités dans cette contribution ont été mis sur le site du comité local de Nanterre, dans la rubrique « DONNÉES ET ANAYSES » avec la mention : « Sous-rubrique CONTAGION ». Toute proposition pour nourrir cette sous-rubrique serait la bienvenue (l'adresser à nanterre@mrap.fr).

Le bureau du comité local du MRAP de Nanterre

Henri NAEJUS, Sophie DOUR, Jean-Pierre RAOULT